ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 62627

Texte de la question

M. Jacques Godfrain attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées à propos des crédits alloués aux traumatisés crâniens dans le cadre du plan triennal 2001-2003. En effet, il apparaît que les crédits alloués à certaines régions pour un montant total de 150 MF risquent d'être ventilés sur d'autres lignes ou sur des opérations ponctuelles. De plus, aucune concertation n'est intervenue pour l'établissement des choix effectués et aucune décision n'a été communiquée aux associations de familles de traumatisés crâniens. Il lui demande en conséquence que lui soit communiquée, région par région, la ventilation des crédits spécifiques « Traumatisés crâniens » alloués et qu'une concertation soit ouverte pour l'intérêt des personnes concernées avec les associations des familles de traumatisés crâniens.

Données clés

Auteur : M. Jacques Godfrain
Circonscription : Aveyron (3e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 62627
Rubrique : Handicapés
Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées
Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 juin 2001, page 3481